

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 11

Artikel: Portrait

Autor: mc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait

(mc) – Entrée au Conseil national en 1991, Cécile Bühlmann est députée écologiste du canton de Lucerne. La jeune quarantaine, elle est représentative de ces femmes qui sont arrivées à la politique par le féminisme.

«Je me définis 100% féministe, ce fut d'ailleurs ma motivation pour «entrer en politique». J'ai toujours été membre du mouvement des femmes, et c'est là que j'ai, avec d'autres, pu faire l'analyse que le pouvoir n'était pas également partagé entre femmes et hommes. Je me suis engagée pour changer cela et il n'y a aucun thème, à mon sens, qui échappe à la problématique hommes-femmes. Je viens d'un canton assez particulier côté femmes. Le canton de Lucerne a la plus forte députation féminine (4 femmes pour 11 sièges). A Lucerne, le mouvement féministe est encore assez fort. Nous avons créé un mouvement ironiquement nommé «Les femmes doivent rester à la maison»... à tous les niveaux: Bundeshaus, Stadthaus, Rathaus! Il y a une

bonne collaboration entre les femmes de différents horizons politiques. Avant même l'effet Brunner, nous avions 25% de femmes au Parlement cantonal.»

Au Parlement fédéral, Cécile Bühlmann est la coordinatrice (elle n'aime pas le mot de «présidente») du groupe des femmes parlementaires. La tâche n'est pas facile, car ce sont toujours les mêmes qui répondent «présente»: «A chaque session, j'invite toutes les conseillères nationales autour d'un thème qui va nous occuper, mais ce ne sont que les écologistes, les socialistes et quelques démocrates chrétiens, les Lucernoises, notamment, qui viennent.» Rappelons peut-être que Judith Stamm, la présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, est aussi conseillère nationale démocrate chrétienne lucernoise...

En ce qui concerne les rapports entre Romandes et Alémaniques, Cécile Bühlmann qui, soit dit en passant, parle remarquablement bien le français, se borne à constater: «Dans le parti écologiste, ce sont surtout les femmes alémaniques qui portent les revendications féministes.»

Brunner, Christine Goll et Stella Jegher ont été catégoriques: il faut voter pour les femmes, même pour celles qui ne partagent pas – ni ne défendent – nos idées.

La seule qui n'était pas de cet avis était l'écologiste Véronique Castella, assez jeune en politique et très inexpérimentée en matière de féminisme: «Soutenir toutes les femmes fait le jeu des hommes, on élit alors des femmes-alibis», a dit l'écologiste genevoise.



Cécile Bühlmann

Décidément, c'est le monde à l'envers. Il y eut une première période, qui dura jusqu'au début des années huitante, où les stratégies féministes visaient le soutien de toutes les femmes candidates. Et puis les féministes sont revenues sur ce principe de généralité pour donner le mot d'ordre de soutenir surtout celles – et aussi ceux – qui défendaient la cause des femmes.

Maintenant, début des années nonante, les féministes reviennent avec le mot d'ordre «voter femme» et ce sont les autres, celles qui n'ont nullement fait du féminisme un cheval de bataille, qui mettent les pieds en avant.

Il était fort intéressant d'écouter les parlementaires défendre leur point de vue. «Nous sommes trop peu de femmes, ont-elles dit, c'est trop difficile, il faut absolument que nous soyons plus nombreuses. Si c'était le cas, nous nous sentirions mieux, ce serait plus sympathique, plus convivial et nous aurions plus de poids.» Christiane Brunner, en tant que seule femme du canton de Genève, sait de quoi elle parle.

La soirée nous a ébranlées. Devons-nous vraiment, pour soutenir celles qui défendent la cause des femmes, voter pour celles dont il nous semble parfois qu'elles la démolissent plutôt? La question reste ouverte et l'expérience de solitude décrite par les parlementaires femmes donne en tout cas tout son sens au dossier des quotas.

Martine Chaponnière avec la collaboration de Caroline Perren

*Le FRAP est un parti de femmes – féministe et à gauche de l'échiquier politique – essentiellement implanté à Zurich où il a quelques sièges au Conseil municipal et au Grand Conseil.

Initiative fédérale

Pour une représentation équitable

(sk) – Les femmes veulent être représentées équitablement dans les autorités fédérales. C'est ce que proclame l'initiative dite du 3 mars, née au lendemain de la non-élection de Christiane Brunner. Le texte officiel demande une modification de la Constitution fédérale. Le principe général est introduit à l'article 4 en proposant que les femmes soient «représentées de manière équitable au sein de toutes les autorités fédérales, notamment au Conseil national, au Conseil des Etats, au Conseil fédéral et au Tribunal fédéral, compte tenu des particularités de chacune de ces institutions. La loi pourvoit à une représentation équilibrée des femmes dans les administrations, notamment dans l'administration générale de la Confédération, les régies et les hautes écoles.»

S'il s'en était tenu là, ce texte n'aurait probablement pas suscité la polémique qu'il entraîne à la récolte des signatures. C'est la suite qui retient un certain nombre de personnes à adhérer à l'idée générale de l'initiative, parce que plus rigide. Le texte prévoit en effet que, pour le Conseil national, «la différence entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes représentant un canton ne peut être supérieur à un». Quant au Conseil des Etats, «chaque canton élit deux députés, une femme et un homme; dans les cantons partagés, chaque demi-Etat élit une députée ou un député. Le Conseil fédéral devrait être composé d'au moins trois femmes, alors que 40% des membres et membres suppléants du Tribunal fédéral devraient être féminins.»

La récolte des signatures va bon train, avec plus ou moins de succès selon les régions. Elle a commencé dès sa publication dans la Feuille fédérale le 21 septembre dernier. Elle devra atteindre les 100 000 signatures d'ici le 21 mars 1995.

FEMMES

SUISSES
ABONNEZ-VOUS!
POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 55.-*

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et lieu: _____

J'ai eu ce journal: par une connaissance au kiosque

*(AVS Fr. 48.-. Abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus – étranger Fr. 60.-)

A renvoyer à Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge

